

Mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation: licenciements dans le secteur textiles en Italie

2008/2286(ACI) - 05/11/2008

La commission des budgets a adopté à l'unanimité le rapport de M. Reimer **BÖGE** (PPE-DE, DE) sur la mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) à hauteur de **35.158.075 EUR** en crédits d'engagement et de paiement afin de venir en aide au secteur textile en Italie.

Les députés rappellent que l'Union européenne a mis en place des instruments législatifs et budgétaires pour fournir un appui complémentaire aux travailleurs subissant les conséquences de modifications majeures de la structure du commerce mondial, afin de les aider dans leurs efforts de réintégration dans le marché du travail. Cette aide financière doit être à la fois dynamique et rapide, et respecter les termes de l'Accord interinstitutionnel (AII) en ce qui concerne l'adoption des décisions relatives à la mobilisation du Fonds.

Sachant que l'Italie a présenté 4 demandes d'aide en rapport avec les licenciements survenus dans le secteur textile en Sardaigne, dans le Piémont, en Lombardie et en Toscane et que ces aides sont conformes aux dispositions de l'AII, les députés approuvent les montants demandés dans le cadre de la mobilisation du FEM, tout en demandant que les institutions fassent des efforts pour accélérer la mobilisation du Fonds.